

# Maison de la Petite Enfance



La Maison de la Petite Enfance regroupe en son sein deux structures :

- une structure d'accueil collectif : le Multi accueil Farandole
- une structure d'accueil familial : la Crèche familiale Chrysalide

Elles ont pour mission l'accueil des enfants depuis l'âge de 10 semaines jusqu'à leur rentrée à l'école maternelle. Les places sont attribuées, pour la rentrée lors d'une commission d'attribution des places organisée au printemps, selon les critères suivants:

- la date de pré-inscription : il est à noter que lorsqu'une famille effectue une pré-inscription pour un enfant à naître, une confirmation de naissance doit obligatoirement être adressée dans le mois suivant la naissance pour la valider
- le nombre de jours de garde demandés
- la date d'accueil souhaitée
- la structure d'accueil souhaitée

## **Chacune des deux structures possèdent des caractéristiques d'accueil différentes :**

- L'accueil collectif est ouvert du lundi au vendredi de 8h à 18h30.

Les enfants y sont accueillis, soit de manière régulière entre un et cinq jours par semaine, soit de manière ponctuelle en matinée ou en journée complète à raison de 2 jours maximum par semaine. Les enfants y sont accueillis par des professionnelles de la petite enfance: éducatrice de jeunes enfants, auxiliaires de puéricultures, CAP petite enfance

- L'accueil familial est ouvert du lundi au vendredi de 7h à 19h.

Les enfants y sont accueillis uniquement de manière régulière quatre jours (sauf mercredi) ou cinq jours par semaine. Les enfants y sont accueillis par des assistantes maternelles, agréées par le conseil départemental, qui travaillent à leur domicile. Celles-ci ont fait le choix de travailler au sein de la crèche, adhèrent au projet d'accueil et sont par conséquent employées de la commune.

## **La mission d'accueil de la Maison de la Petite Enfance repose sur :**

Un projet éducatif commun et les projets pédagogiques des accueils collectifs et familiaux.

L'enfant est le cœur de métier des professionnelles auxquelles il est confié par ses parents. Ce projet définit le cadre commun, les principes et les valeurs que partagent ces professionnelles

Celui-ci veille à garantir la qualité de l'accueil proposé aux enfants ainsi qu'aux familles, dans un souci de mixité sociale et d'inclusion, bases d'une citoyenneté responsable et partagée."

## **Besoins en accueil ponctuel**

Dans la cadre de la mise en place d'accueils ponctuels dans les structures petite enfance de la ville, nous souhaitons connaître vos besoins pour pouvoir adapter au mieux l'offre.

Merci de bien vouloir prendre une minute pour répondre à ce questionnaire.

Pour répondre au questionnaire cliquez [ici](#)

## **Coordonnées**

27 rue du Grand Aulnay  
78410  
Aubergenville  
01 30 91 09 59  
Infos pratiques

## **Horaires d'ouverture :**

L'accueil collectif est ouvert du lundi au vendredi de 8h à 18h30

L'accueil familial est ouvert du lundi au vendredi de 7h à 19h

Documents

[Règlement de service de la Maison de la Petite Enfance](#)

[Maladies à éviction](#)

[Projet éducatif de la Maison de la Petite Enfance](#)

Contact

## **Multi-accueil**

Tél. 01 30 91 09 59

[multiaccueilfarandole@aubergenville.fr](mailto:multiaccueilfarandole@aubergenville.fr)

[crechefamiliale@aubergenville.fr](mailto:crechefamiliale@aubergenville.fr)

## **Service Enfance Scolaire**

Tél. 01 30 90 45 70